



Adhérer au réseau Parentalité de l'Hérault c'est :

S'engager à respecter les principes énoncés par :

- La charte nationale du soutien à la parentalité.
- La charte nationale des REAAP et/ou des CLAS et /ou des LAEP, en portant une attention particulière à la participation des parents.

Etre membre du réseau c'est :

- Partager nos expériences pour que le réseau se développe en espace ressources de savoirs et de savoir-faire.
- Informer de l'évolution des besoins repérés sur notre territoire.
- Figurer dans l'annuaire du site internet du réseau.
- Participer dans la mesure du possible aux actions proposées et/ou soutenues par le réseau (ateliers, journées d'études, commissions locales).
- Respecter la confidentialité des échanges.
- Accéder à de l'information et des ressources sur le soutien à la parentalité.

Conditions d'utilisation du logo de Parentalité 34 :

- Pour faire apparaître le logo Parentalité 34 sur un site internet, il doit être placé en bas de page, et sa taille doit être inférieure à la taille de votre propre logo.
- Pour une utilisation sur un support papier, prendre contact avec nous.

L'adhésion est gratuite. Elle se renouvelle chaque année par tacite reconduction. Un simple courrier suffit pour la résilier.

**Merci d'adresser votre bulletin**

par courriel à l'adresse : [contact@parentalite34.fr](mailto:contact@parentalite34.fr)

Nom et prénom de la personne : .....

Profession ou activité : .....

.....

J'adhère en tant que :  Parent  Professionnel.le

Adresse postale : .....

Adresse Mail : .....

Tel : .....

Nous acceptons de nous impliquer dans la dynamique du réseau Parentalité 34 et que nos coordonnées apparaissent sur site [www.parentalite34.fr](http://www.parentalite34.fr)

J'ai bien pris connaissance des conditions d'adhésion et de diffusion des informations sur le site de Parentalité 34.

Fait à .....

Le .....

Signature